

Procès-verbal de l'Assemblée générale du Ciné-Club Le Locle mercredi 03 octobre 2018 – 20 h Casino du Locle

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 septembre 2017
2. Rapport d'activités saison 2017-2018
3. Présentation des comptes 2017-2018
4. Rapport des vérificateurs de comptes 2017-2018
5. Nomination des vérificateurs de comptes pour la saison 2018-2019
6. Démissions / admissions au Comité
7. Divers

Le président René-Georges Zaslowsky souhaite le bonjour aux membres présents.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée précédente est accepté sans modification et avec remerciements à son auteur.
2. Le président commence par rappeler que le Ciné-Club du Locle fêtera ses 50 ans d'existence lors de la saison 2019-2020 ! Il souligne qu'il est toujours très agréable de voir quelque 80 personnes réunies en moyenne aux séances de projection. Pour la programmation, c'est surtout l'embarras du choix qui prévaut au sein du comité, tant nous aurions de films dignes d'intérêt à montrer. Par contre, et malgré le formidable développement du numérique, une inquiétude pointe quant à la pérennité de la distribution des films. Pour diverses raisons, il arrive en effet régulièrement qu'il ne soit tout simplement plus possible d'obtenir tel ou tel film en format professionnel, parfois même alors qu'ils sont assez récents.

Si la fréquentation aux séances demeure très bonne, on déplore toutefois une légère baisse des membres cotisants. Celle-ci n'est pour l'heure pas inquiétante financièrement, mais si chacun pouvait entraîner avec lui des nouveaux venus, le comité en serait fort heureux. Par ailleurs et pour la seconde fois consécutive, la Ville du Locle a diminué sa subvention (celle-ci a passé de Fr. 4000.— à Fr. 3000.— en 2 ans) et a en outre remis en question la gratuité totale de l'utilisation de la salle du Casino. La participation du Ciné-Club s'élève actuellement à environ 5% du prix de location de la salle. Si elle devait sensiblement augmenter à l'avenir, ceci constituerait un gros problème financier pour le Ciné-Club. Voilà qui est dit ! De surcroît, l'association à but non lucratif qu'est pourtant le Ciné-Club du Locle s'est vu signifier la fin de l'exonération d'impôt dont elle bénéficiait, ceci notamment en raison de la possibilité qu'offre notre carte de membre de se rendre gratuitement dans d'autres ciné-clubs de la région et réciproquement.

Le président termine son allocution en encourageant les membres à visiter et à faire connaître notre superbe site internet. Et bien sûr à s'inscrire à la lettre d'information, à la fois informative et récréative sur les films de notre saison et sur certains films projetés dans le cadre du Ciné Casino du Locle. C'est tellement pratique !

3. Notre caissière Christiane Kernén présente oralement les comptes de l'exercice 2017-2018, en détaillant certaines rubriques. Ceux-ci bouclent avec une perte de Fr. 724.15. Ces comptes peuvent être consultés sur le site internet <http://www.cineclub-lelocle.ch/>. Une copie imprimée peut également être obtenue sur demande.

Une personne du public prend la parole et propose que deux invitations par membre soient distribuées à la place d'une seule actuellement, ceci dans le but d'attirer davantage de nouvelles personnes au Ciné-Club du Locle. Le président prend acte de cette intéressante proposition et promet d'en parler lors d'une prochaine séance du comité.

4. Notre vérificatrice des comptes Jacqueline Allemand prend la parole pour dire que les comptes ont été dûment vérifiés au domicile de la caissière et que ceux-ci sont parfaitement tenus. A la

demande du président et des vérificateurs de comptes, les comptes 2017-2018 sont approuvés par acclamation de l'assemblée et décharge est donnée à la caissière, avec remerciements.

5. Dans un continuum parfait dont il a le secret, le président propose de reconduire dans leur fonction les vérificateurs de compte Jacqueline Allemand et Yvan Matthey pour l'année 2018-2019. Pura Pons conserve pour sa part son rôle de suppléante aux vérificateurs de comptes.
6. Céline Hänni, membre du comité, a démissionné de ses fonctions en raison d'un manque temps. Le président la remercie chaleureusement, non sans rappeler le mémorable atelier musical pour nos membres qu'elle a mené avec brio. Pour la remplacer au sein de son équipe, le comité s'est approché de Christian Hänni, présent dans la salle, qui s'est déclaré d'accord d'intégrer le comité dès cette nouvelle saison. L'Assemblée accepte alors cette proposition par acclamation. Bienvenue à Christian !
7. Néant.

La séance est levée à 20h20 et suivie de la projection du premier film de la saison 2018-2019.

Au nom du comité : Gilles Taillard / 07.10.2018